



Paris, le 17 mars 2008

Monsieur Augustin de Romanet de Beaune
Directeur général de la Caisse des Dépôts

Monsieur le Directeur Général,

Suite à la réunion de ce jour avec Monsieur Nanty, nous avons pris acte de la volonté de la Direction Générale d'ouvrir des discussions relatives à un complément de rémunération pour les personnels de la CDC.

L'ouverture faite par le DRH sur la piste d'une augmentation de l'ACF pour les fonctionnaires et d'une solution similaire pour les personnels de droit privé, dès la paie d'avril, a retenu notre attention.

Compte tenu du contexte social et dans le souci de renouer le dialogue social, nous vous demandons l'ouverture de la négociation sans délai et dès ce mardi 18 mars 2008.

A défaut d'avancées suffisantes nous appellerons les personnels à se mobiliser jour après jour, et à faire grève le 27 mars 2008 et déposons dès à présent un nouveau préavis de grève.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire, Monsieur le Directeur général, à l'assurance de notre considération distinguée.

L'intersyndicale CDC

CGT CFTC FO CFDT CFE/CGC UNSA SUD SNUP